



**PRÉFET
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Niort, le 05/03/2021

Intrusion dans les locaux de la chambre d'agriculture : la réaction du préfet

Le Préfet des Deux Sèvres condamne l'intrusion de militants dans les locaux de la chambre d'agriculture provoquant, outre l'émoi légitime des personnels présents, la suspension de la session en cours et des débats dont les agriculteurs ont besoin.

Tout en apportant son soutien au président de la chambre d'agriculture, il rappelle que le processus inédit de concertation territoriale qui a abouti à la signature du protocole pour une agriculture durable a ménagé des temps et enceintes de concertation.

Les convictions, quelle que soit leur légitimité, sont toujours desservies par des formes d'action violentes et intrusives.

Sur le fond, l'exigence de transparence de la démarche des retenues de substitution est naturellement partagée par le préfet. Toutes les données utiles, dans le respect de la sécurité des personnes et des règles économiques sont disponibles et figurent d'ailleurs dans le dossier d'autorisation.

Pôle communication
interministérielle de la
préfecture des Deux-Sèvres

Tél : (05.49.08.68.02 ou 68.01)
Courriel : pref-communication@deux-sevres.gouv.fr
CEDEX 09

4 rue Du Guesclin
79099 NIORT



Pôle communication
interministérielle de la
préfecture des Deux-Sèvres

Tél : (05.49.08.68.02 ou 68.01)
Courriel : pref-communication@deux-sevres.gouv.fr
CEDEX 09

4 rue Du Guesclin
79099 NIORT

